



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 5545

0010			
Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	existante	
N° de rapport: 23./16 05.26/06			
Concerne : ✓ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation : ☑ maison ☐ appartement ☐ autres :	*************		
Demandeur: Cefficheen - Seffins		***************************************	
Personne sur place : H. Doc gui Cl. code EAN de l'installation :	10		
Adresse de la visite : Luc COMMAN DANT CHAI	Wirk,	1-7-4100	Bonce
Date de visite : 26/4/6 Date d'émission 26/47/16 Références clien	· Na		
Référentiel réglementaire : RGIE art. □ 271 🙀 276 bis et dérogations 💆 271 bis	□ 278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :		1	
Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du branche ☐ 3N400 V ☐ 3x230V ☐ 2x230V ☐ 1N400V Nombre de tableaux : ✓ n			10
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :		_	
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		1	GOLOG.
Etat du matériel électrique installé	X		
Mesures de protection contre les contacts directs			
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			8
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé		X	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	V		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	1		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	V		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	V		4
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :	3		
Résistance de dispersion de la prise de terre :		X	
Identification des appareils de mesure: reprise dans le dossier équipement individuel Manquements / Notes: * Absence de plan é l'acht gen de de * De Cfonch onne mont de l'I. Duff. * La Volens hom fon de la Res bean auf Thap e le Veé / MAX.	01, ms7 de 30	Alah	mere
Conclusion:	504).	yn ta'n is skalistica isa - I	RAP/
☐ L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E Le prochain cor de délai prescrit par la réglementation en vigueur.			dans SOCO
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signa	complémenta ature de l'acte (ire est à exécuter de vente.	rpar
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de condusion. Un examen nême organisme en vue de compléter le dossier.			RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215
Nom et visa de l'inspecteur? Pour SOCOTEC BELOTON (SBL. CVFFARO Domenico	demandeur pour	réception :	1
SOCOTEC Domenico		ww.certigree	
	T	él. 0471/580	0.708

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA nº BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be